



Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le premier ministre Jean Chrétien et le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, à la signature de la Convention.

Enlèvement d'une mine à fragmentation en Bosnie.



John Rodsted

Croix-Rouge et la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, lauréate du prix Nobel.

Un an plus tard, la campagne poursuit sur sa lancée. Pas moins de 133 pays ont signé la Convention d'Ottawa ou y ont accédé, et la barre des 40 ratifications requises pour qu'elle acquière force de loi en droit international a été franchie au début de septembre, faisant d'elle le traité multilatéral le plus rapidement ratifié de toute l'histoire. La convention entrera en vigueur le 1^{er} mars 1999.

Mais quels en sont les résultats jusqu'à présent? Examinons les faits.

Plusieurs gouvernements ont entrepris d'éliminer de leurs arsenaux les vastes inventaires de mines antipersonnel qu'ils possèdent : à la fin de 1998, plus de 11 millions de mines auront été détruites dans 12 pays. Même ceux qui n'ont pas encore signé la convention ne sont pas insensibles à ses objectifs humanitaires. Les États-Unis ont annoncé qu'ils entendent signer la convention

d'ici 2006 et ils ont déjà commencé à détruire une partie importante de leur arsenal. La Russie a aussi commencé à détruire son arsenal et elle compte cesser la production de mines antipersonnel à effet de souffle, qui constituent 90 % de ses stocks.

Plus de 11 millions de mines terrestres auront été détruites d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, le commerce international des mines antipersonnel, naguère florissant, semble avoir presque cessé. Moins de 15 pays n'ont pas encore renoncé à la production de mines, et presque tous les exportateurs traditionnels ont mis fin à leurs ventes.

Mais il y a aussi eu des déceptions. L'utilisation récente de mines terrestres en Angola et au Kosovo n'a pas manqué d'attirer la condamnation de la communauté internationale. En Amérique centrale, les inondations et les glissements de terrain causés par l'ouragan Mitch ont éparpillé des dizaines de milliers de mines dont on avait repéré l'emplacement, ajoutant ainsi aux dangers et à la

UN AN PLUS TARD...

misère qui frappent les populations du Nicaragua et du Honduras. Enfin, l'optimisme des partisans de la Convention

Le commerce des mines antipersonnel, naguère florissant, semble avoir presque cessé.

d'Ottawa a été diminué du fait que les mines continuent de faire des milliers de morts et de blessés dans divers pays qui luttent pour reprendre le chemin de la paix et du développement – Afghanistan, Angola, Bosnie, Cambodge, Mozambique, Tchétchénie...

On poursuit donc le déminage des champs de mines, tâche coûteuse et dangereuse. Depuis un an, le Canada et ses partenaires ont affecté d'importantes ressources aux programmes d'action contre les mines dans des douzaines de pays. Le Canada a lancé des programmes intégrés d'aide aux victimes et de déminage en Bosnie et au Mozambique. Nous continuons de soutenir des actions multilatérales en Afghanistan et au Cambodge. Des programmes supplémentaires sont en voie d'élaboration en Asie, en Amérique

latine, en Afrique et en Europe orientale.

Un an après la Conférence d'Ottawa, on a donc beaucoup fait pour essayer de traduire dans la réalité notre vision d'un monde sans mines afin d'en faire bénéficier des millions de personnes qui vivent

quotidiennement avec ce fléau. La Convention d'Ottawa prévoit certes des échéances pour le déminage et la destruction des stocks, mais son succès sera fonction de la volonté politique et des ressources mobilisées et engagées pour la mettre en application. ●

Lancement de la recherche menée dans le cadre du Landmine Monitor

Le Landmine Monitor, une initiative mise en place par la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (ICBL) afin de vérifier le respect des dispositions de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines terrestres, a tenu sa première grande réunion à Dublin, en Irlande, du 15 au 18 septembre. La rencontre a permis aux représentants de 150 ONG venus de 60 pays d'échanger des renseignements, de faire le point sur la recherche et la collecte de données, d'assister à des ateliers de formation et à des sessions régionales, et de discuter de la standardisation des méthodes de recherche et des mécanismes de présentation et de transmission des rapports.

Après la rencontre, on a expédié un grand nombre de trousseaux de demandes de financement et sollicité des propositions de recherche.

Les 25 et 26 octobre, le groupe de direction du Landmine Monitor – un organe composé de cinq membres – s'est réuni à Bruxelles pour évaluer les demandes de subvention à la recherche à la lumière d'un

ensemble de critères rigoureux. Plus de 200 000 \$ sous forme de subventions sont affectés à la recherche.

Les chercheurs prendront part à une deuxième rencontre qui aura lieu à Ottawa les 1^{er} et 2 décembre, afin de présenter des esquisses détaillées de leurs projets ainsi que les résultats préliminaires. Cette rencontre aidera le Landmine

Monitor à normaliser la méthodologie, la présentation de rapports et la

qualité.

Le Landmine Monitor espère diffuser son premier rapport annuel à la première réunion des États parties, qui se déroulera à Maputo en mai 1999.

Pour participer au Landmine Monitor ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter : Human Rights Watch, 1522 K St. NW, # 910, Washington, DC, 20005, USA. Tél. : (202) 371-6592; fax : (202) 371-0124; ou Mines Action Canada, 1, rue Nicholas, bureau 1210, Ottawa, ON K1N 7B7, Canada. Tél. : (613) 241-3777 ●

Rédigé par Mary Wareham, Human Rights Watch

Chronologie de la Convention d'Ottawa

3-4 décembre 1997	16 septembre 1998	1 ^{er} mars 1999	3-7 mai 1999	27 août 1999	vers 2000	vers 2001	vers 2002	vers 2003	1 ^{er} mars 2003	1 ^{er} mars 2009
122 pays signent la Convention d'Ottawa	40 pays ont ratifié la Convention	Entrée en vigueur de la Convention ¹	Première rencontre des États parties, Maputo, Mozambique	Rapport au Secrétaire général (Article 7)	Deuxième rencontre des États parties Échange annuel de données	Troisième rencontre des États parties Échange annuel de données	Quatrième rencontre des États parties Échange annuel de données	Première conférence d'examen Échange annuel de données	Fin de la destruction des stocks antipersonnel (Article 4)	Fin de la destruction des mines dans les zones minées (Article 5)

¹ Parmi les obligations générales envers lesquelles s'engagent les pays qui auront ratifié la convention d'ici le 1^{er} mars 1999 figure l'interdiction de développer, d'utiliser, de stocker et de transférer les mines AP (Article 2).